



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>30106</b>	De <b>M. Stéphane Demilly</b> ( UDI et Indépendants - Somme )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > transports aériens	<b>Tête d'analyse</b> > Soutien aux aéroports	<b>Analyse</b> > Soutien aux aéroports.
Question publiée au JO le : <b>02/06/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>07/07/2020</b> Question retirée le : <b>06/10/2020</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Stéphane Demilly appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports sur les vives inquiétudes des exploitants aéroportuaires et l'indispensable mise en place d'un plan de soutien pour la survie des aéroports. En avril 2020, le trafic s'est effondré de 98 % avec les avions de la quasi-totalité des compagnies aériennes cloués au sol et de nombreux aéroports totalement fermés au trafic commercial. Du fait de cette absence quasi-totale de trafic, les aéroports se sont retrouvés privés de recettes et seront donc dans l'incapacité de faire face, seuls, aux difficultés de trésorerie liées aux dépenses de missions régaliennes et au déficit d'activité. Par ailleurs, la reprise du trafic aérien s'annonce lente et très progressive. Si les restrictions de déplacements venaient à perdurer, les entreprises du secteur aérien seraient contraintes de continuer à avoir recours au chômage partiel. Une réduction du taux de prise en charge de l'activité partielle par l'État, comme annoncé par le Gouvernement, conduirait donc inévitablement à des licenciements économiques. C'est pourquoi, au vu de cette situation alarmante, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre afin que ces acteurs du transport aérien puissent être soutenus et sortent de l'impasse financière qui est la leur aujourd'hui.